



DISTANCIEL

DROIT SOCIAL

LES ASPECTS SPECIFIQUES DE LA PAIE

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre l'impact et la gestion des absences en paie
- Maîtriser le calcul de l'indemnisation de certaines absences

Contenu

- Les méthodes de gestion des absences**
 - Gestion des absences selon la méthode réelle : en heures ou en jours
 - Gestion des absences selon la méthode forfaitaire : en heures ou en jours calendaires, ouvrables ou ouvrés
- Les congés payés**
 - L'acquisition des congés payés
 - Le calcul de l'indemnité de congés payés
- Les arrêts de travail**
 - Les indemnités journalières de la Sécurité Sociale
 - Le complément de salaire
 - L'établissement de la fiche de paie
- Le solde de tout compte d'un salarié**
 - Calcul et nature des indemnités à verser
 - Documents à remettre au salarié

Les participants sont invités à se munir d'une calculatrice pour pouvoir réaliser les cas pratiques qui seront proposés.

Formation mutualisée avec le réseau URIOPSS-UNIOPSS
Nombre de places limité

Date(s) & Lieu(x)

7 juin 2024

Classe virtuelle

Durée

1 jour - 7 heures - 9h30 - 12h30 - 13h30 - 16h30

Tarif(s)

280 € - Adhérent
385 € - Non-adhérent

Public

Personnel en charge des ressources humaines, gestionnaires de paie

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes.

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS
Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis. En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Anne BARENTON, formatrice spécialiste de la paie

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

